

Comment se calculent les honoraires?

SIA – CONSEIL

La transparence et le dialogue sont de rigueur lorsqu'il s'agit de parler honoraires.

Les architectes et ingénieurs SIA sont des partenaires à votre écoute.

NICOLE SCHICK
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SIA SECTION VAUD

On ne le rappellera jamais assez: avant le démarrage d'un projet, il est essentiel de définir où commence et où se termine le mandat de l'architecte ou de l'ingénieur. C'est-à-dire quelle est l'étendue de son mandat et quelles prestations devront être fournies. Les prestations des mandataires sont clairement décrites dans les règlements SIA 102 et suivants. Toute offre d'honoraires sérieusement établie devrait s'y référer. Si vous avez besoin d'explications complémentaires, le professionnel SIA est là pour y répondre. A ce stade, il s'agit aussi de clarifier les intentions et de définir l'ampleur du projet. Sur cette base, le mandataire établira le programme et le coût estimatif du projet, ce qui vous permettra d'établir un budget.

C'est dans le contrat avec votre mandataire SIA (modèles de contrats SIA 1002 et suivants) que vous conviendrez de la manière de calculer les honoraires, du prix horaire, ainsi que des éléments de coûts supplémentaires et adaptations du projet. La SIA propose deux façons de chiffrer les honoraires (règlements SIA 102 et suivants).

CALCUL D'APRÈS LE TEMPS EMPLOYÉ EFFECTIF

La base du calcul est constituée par le temps consacré par tous les collaborateurs travaillant directement sur le mandat multiplié par les coûts horaires offerts correspondants. Cette méthode s'applique spécialement aux études ou aux mandats dont l'ampleur de la tâche



DIALOGUE Une discussion avec votre architecte au sujet des honoraires devrait avoir lieu très tôt dans le processus de projet.

Le rôle de l'architecte cantonal en débat

S'il ne fait aucun doute que l'architecte cantonal(e) a beaucoup de responsabilités, on peut se demander quel est son réel pouvoir et quelles sont ses marges de manœuvre. Quel rôle peut-il/elle ou doit-il/elle jouer en Suisse romande, pour permettre l'éclosion de grands projets de qualité, pour rendre possible un vrai débat culturel et une cohérence architecturale, à l'instar de ce qui se passe à Bâle ou à Zurich? La SIA-VD

propose de croiser les points de vue lors d'un débat, lundi 4 octobre 2010, à 18 h 30, au Théâtre Arsenic, à Lausanne. Intervenants: le conseiller d'Etat vaudois et chef du DINF, François Marthaler; l'architecte cantonal de Fribourg, Charles-Henri Lang; l'architecte Charles Pictet, qui participe aux réflexions sur le cahier des charges du futur architecte cantonal de Genève.

N. S.

n'est pas ou difficilement évaluable d'avance ou encore aux prestations spécifiques (études préliminaires, par exemple). Un coût plafond peut être défini.

CALCUL D'APRÈS LE COÛT DE L'OUVRAGE

L'expérience démontre qu'il existe un rapport entre les coûts de construction et le temps employé nécessaire au mandataire pour fournir les prestations ordi-

naires. Le coût de l'ouvrage, sa catégorie, respectivement le degré de difficulté, sa situation géographique, l'étendue des prestations à fournir, les spécificités et la composition de l'équipe de travail mise en place pour accomplir le mandat permettent de définir un nombre d'heures moyen à consacrer au projet. A ce nombre on appliquera un taux horaire moyen à convenir. Des taux horaires indi-

catifs sont publiés chaque année par la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB). Signalons qu'il est possible de convenir d'un forfait si le projet est bien défini.

Votre mandataire vous proposera le mode de calcul le mieux approprié et vous renseignera sur le montant probable des honoraires. Si, au cours de l'exécution du mandat, le cadre financier prévu se révèle insuffisant, il vous avertira à temps et vous fera des propositions pour la poursuite du mandat. Rappelons enfin que le mandataire SIA n'offre pas un produit fini dont on connaît le prix à l'avance: il se met au service de son client et élabore pour lui un projet particulier et unique, répondant à ses besoins spécifiques! ■